Petit guide du coton équitable POUR ACHETEURS RESPONSABLES

PLATE-FORME POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

Pour que les producteurs d'Afrique et d'Inde puissent vivre dignement de leur travail : découvrez une offre de vêtements professionnels équitable adaptée aux besoins des entreprises et des collectivités territoriales.

Le coton est la fibre textile naturelle la plus utilisée au monde. Ses qualités intrinsèques et les coûts de production associés à la fabrication des fibres synthétiques font que le coton restera dans les décennies à venir la matière première incontournable pour l'industrie textile mondiale.

Selon les zones de production, le coton est cultivé dans de petites exploitations à forte densité de main d'œuvre qui pratiquent souvent une culture pluviale et respectueuse de l'environnement, ou bien sur de grandes exploitations qui font un usage intensif de l'irrigation et d'intrants chimiques.

Le commerce équitable soutient des producteurs de pays en développement pratiquant une agriculture traditionnelle et familiale du coton. Dans les pays en développement, c'est une culture commerciale importante pour des millions de paysans et les revenus qu'elle engendre peuvent contribuer, lorsqu'ils sont équitables, à la sécurité alimentaire des ménages ruraux et au développement durable des populations.

Ce petit guide vise à fournir aux acheteurs professionnels, publics ou privés, les informations de base dont ils ont besoin pour comprendre la filière du coton équitable : contexte, garanties, offre disponible, exemples de bonnes pratiques, fournisseurs et organismes de conseil. Vous vous apercevrez que vos achats de produits textiles peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté, tout en satisfaisant vos exigences de coûts et de qualité.

Pour une démarche d'achats responsables innovante : passez au coton équitable !

Le coton dans le monde

- Le coton est cultivé dans une centaine de pays
- La culture de coton occupe environ 2,5 % des terres arables de la planète et 25 % des insecticides
- La production de coton a été multipliée par deux en cinquante ans pour atteindre 25 millions de tonnes en 2010
- 5 pays assurent plus de 80 % de la production mondiale : la Chine, l'Inde, les Etats-Unis, le Pakistan et le Brésil
- Les Etats-Unis assurent près de 12 % de la production avec 25 000 producteurs de coton
- L'Afrique sub-saharienne représente environ 5 % de la production mondiale, mais fait vivre plus de 30 millions de personnes

Production mondiale de coton 2009 / 2010

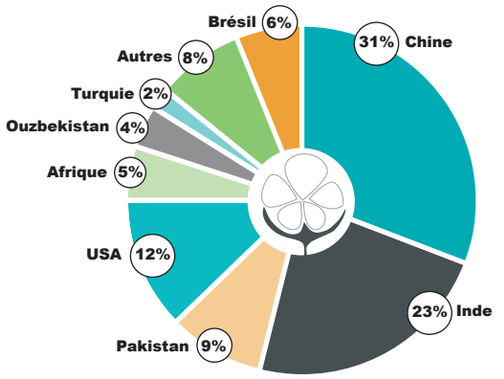

Source: US Department of Agriculture (2010)

Des modes de production variés avec des conséquences différenciées sur l'environnement :

Dans de nombreuses régions du monde, notamment en Asie et aux Etats-Unis, la culture intensive du coton irrigué est en train de causer un préjudice irréversible aux écosystèmes, en particulier aux systèmes d'eau douce. L'utilisation de produits chimiques dangereux est également responsable de graves problèmes de santé. En Afrique, la majorité des cultures de coton sont pluviales et les paysans sont généralement trop pauvres pour acheter les quantités de produits chimiques utilisées dans le reste du monde. On observe cependant des problèmes préoccupants d'érosion et de baisse de fertilité des sols. Le commerce équitable soutient des agriculteurs pratiquant une culture traditionnelle du coton. La culture traditionnelle est pratiquée sur de petites / moyennes surfaces ayant un recours bien plus limité aux intrants chimiques, une faible mécanisation et une main-d'œuvre relativement nombreuse.

Le coton équitable : une démarche innovante pour lutter contre la pauvreté

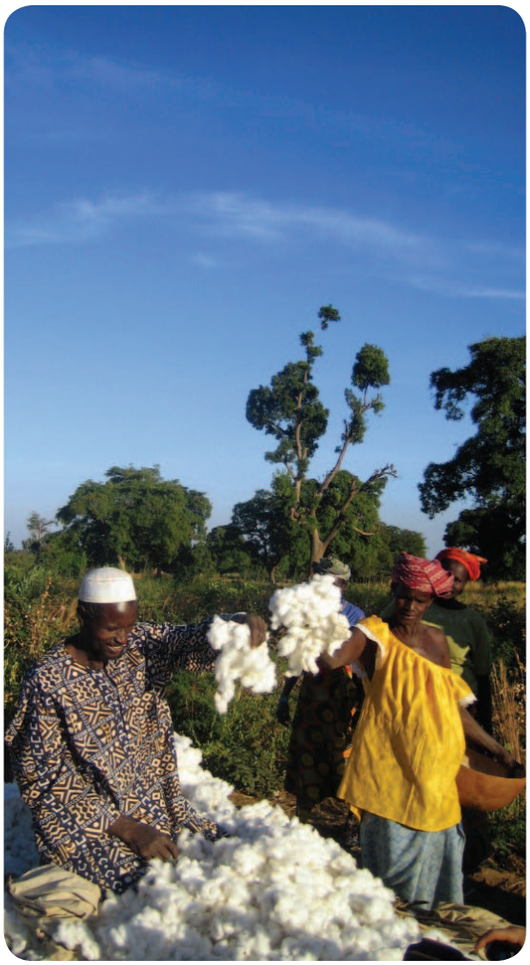

Le coton : une culture qui concerne des millions de petits producteurs en Afrique et en Inde

Pour la majeure partie des pays en développement qui le cultivent, le coton constitue une base vitale d'emplois et d'activités. Plus de 100 millions d'exploitations familiales dans les pays en développement produisent du coton. Le coton est souvent leur seule source de revenus, à côté des cultures vivrières. Pourtant, les producteurs, situés en début de la chaine d'approvisionnement de la filière textile, ont du mal à sortir du cycle de la pauvreté : 85 % des producteurs de coton africains vivent avec moins de 1,5 dollars par jour. Ils sont particulièrement fragilisés par :

- Des prix du coton trop bas, qui ne couvrent pas les coûts de production.
- Les fortes fluctuations des cours mondiaux, qui malgré une récente flambée, ont affiché une tendance baissière depuis le milieu des années 70.
- Les subventions accordées par certains pays à leurs producteurs de coton (USA, Chine, etc.), qui contribuent à augmenter les volumes de production à des prix artificiellement bas et constituent ainsi une concurrence déloyale pour les petits producteurs des pays en développement.

Au Mali, environ 40 % des ménages ruraux, soit 2,5 millions de personnes, dépendent de la culture du coton. Cultivée sur environ un tiers des terres arables du pays, elle constitue la 2ème source de recettes d'exportation du pays.

Le commerce équitable : pour un développement durable et des impacts concrets

Les problèmes environnementaux liés à la culture cotonnière, ainsi que les situations de pauvreté des producteurs de coton, en particulier en Afrique et en Inde, témoignent de l'urgence de s'engager dans la promotion de filières textiles basées sur les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental. Le commerce équitable contribue à la mise en place de solutions innovantes pour le secteur.

Au niveau économique :

- Pour leur récolte, les producteurs reçoivent **un prix minimum garanti rémunérateur** leur permettant de couvrir leurs coûts de production et de subvenir aux besoins essentiels de leur famille.

Témoignage de Sekhon, Producteur de coton, village d'Afia (Sénégal) :
Grâce au commerce équitable, mes revenus ont augmenté et je peux payer les frais de scolarité de mes enfants. Il améliore aussi notre vie de tous les jours car avec l'argent du coton, je peux acheter des céréales pour compléter mes récoltes et notre sécurité alimentaire est mieux assurée.

- Le commerce équitable instaure des **partenariats de longue durée** entre les acheteurs et les producteurs, permettant à leurs organisations d'envisager les investissements nécessaires à la production durable d'un coton de qualité.

Au niveau social :

- **Une prime** est versée aux coopératives pour permettre aux producteurs d'investir dans des projets collectifs qui bénéficient à l'ensemble de la communauté. Les producteurs définissent ensemble leurs priorités.

> ***Au Mali**, les producteurs ont créé des banques de céréales et investi dans la construction de puits et de moulins.*
> ***Au Sénégal et au Cameroun**, la prime a été utilisée pour contribuer à l'électrification des villages.*

- Le commerce équitable **renforce et structure les groupements de producteurs** : il leur confère de meilleures capacités de gestion et de négociation et les aide à développer leurs compétences.

> ***Au Sénégal**, les femmes ne sont pas seulement membres des groupements mais y occupent des postes à responsabilité.*

Au niveau environnemental :

- Le commerce équitable **exclut l'utilisation de semences OGM et d'intrants chimiques** dangereux dans la culture du coton. De plus, il requiert des producteurs une **gestion durable de leurs ressources naturelles.**
- Le commerce équitable peut constituer un **premier pas vers l'agriculture biologique** et si tel est déjà le cas, les producteurs bénéficient d'un prix minimum garanti plus élevé.

Des produits en coton équitable adaptés aux professionnels

Fabrication sur mesure ou articles sur stocks - des entreprises proposent aujourd'hui une offre en coton équitable adaptée aux besoins des acheteurs aussi bien publics que privés.

Une offre de vêtements professionnels : Habillez vos équipes en coton équitable !

Une offre variée de vêtements professionnels en coton équitable : uniformes, pantalons, blousons, vestes, chemises, tabliers, blouses, combinaisons, parkas, serviettes, etc.

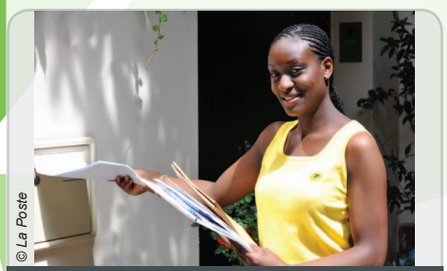
© La Poste

La Poste : Débardeur en coton équitable *(fournisseur : Armor-Lux)*

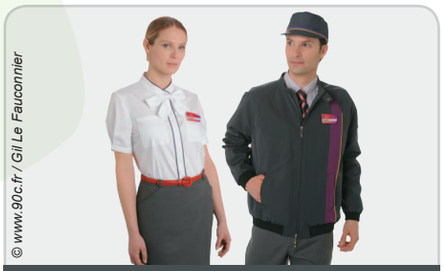
© www.90c.fr / Gil Le Fauconnier

SNCF : Uniformes en coton équitable *(fournisseur : Ox'bridge)*

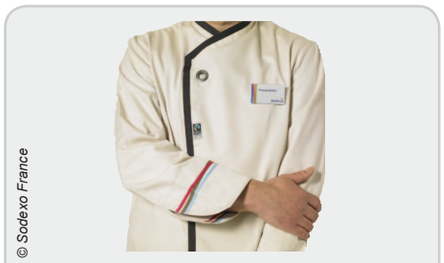
© Sodexo France

Sodexo : Veste de cuisinier en coton équitable *(fournisseur : Aimé Julien)*

Vêtements professionnels équitables : ils montrent l'exemple

La Poste : 9 références de polos, débardeurs et T-shirts en coton équitable sont proposées au personnel de La Poste, soit plus de 1,6 millions de pièces commandées depuis 2005.

La SNCF : Les uniformes des contrôleurs et les vêtements de travail du personnel de maintenance de la SNCF sont en coton équitable. Plus de 400 000 pièces sont achetées chaque année.

Ville de Paris : En 2011, plus de 9 000 vêtements techniques en coton équitable ont été achetés pour les éboueurs et conducteurs de benne (chemisettes, pantalons et blousons).

La Police Nationale : Entre 2009 et 2012, des tenues en coton équitable ont été commandées pour 110 000 policiers.

Sodexo : 13 000 vestes de cuisine en coton équitable ont été achetées en 2008.

Et aussi : SANOFI, EDF, France Télécom, la SAUR, Autoroute du Sud de la France, association Marchés Publics d'Aquitaine, etc.

Témoignage

Anne Delavoix Majesté
Responsable des achats responsables
Direction des achats du courrier de La Poste

Pourquoi ce choix de La Poste de développer des achats en coton équitable ?

Dès 2005, La Direction de La Poste, en partenariat avec son fournisseur Armor Développement a fait le choix malgré un surcoût à l'achat d'environ 10 %, d'intégrer dans la gamme de vêtements proposée aux postiers un article en coton équitable (débardeur femme). Dès la 1ère année, les factrices ont plébiscité cet article en en commandant 3 fois la quantité prévue initialement (+ de 90 000 pièces). Le succès remporté par les commandes d'articles en coton équitable démontre l'engagement et l'attachement des postiers à la promotion d'un commerce fondé sur la justice et l'équité. La Direction de La Poste a donc fait le choix depuis 2006 de généraliser la démarche à tous les articles 100 % coton du catalogue.

Quelles conditions ont du être réunies pour que ce marché aboutisse ?

Nous n'avons pas rencontré de problèmes pour trouver des prestataires capables de répondre à notre besoin, que ce soit en 2005 ou en 2009 lors de notre nouvelle consultation du marché. Les articles en coton équitable sont testés et soumis à la validation de notre Direction Technique au même titre que les autres articles. Nous n'avons pas constaté de problèmes de qualité, ni de problèmes en terme de délais d'approvisionnement.

Quelles suites envisagez-vous de donner à cette démarche ? Quels sont les bénéfices d'une telle politique d'achat pour votre entreprise ?

En 2009, le partenariat avec Armor Développement a été renouvelé, pour 5 ans, pour les tenues des facteurs et des factrices et étendu aux 30 000 gilets des collaborateurs en bureau de poste. Depuis 2005, plus de 1 600 000 pièces en coton équitable ont été commandées par les factrices et les facteurs. En commandant ces articles, les postiers contribuent directement à l'amélioration des conditions de vie et de travail de milliers de producteurs de pays en voie de développement. Nos commandes représentent 60 % des achats de vêtements professionnels en coton équitable en France entre 2005 et 2010. La Poste est la 1ère entreprise européenne à s'être autant engagée dans l'achat de produits issus du commerce équitable.

Un conseil à donner à une entreprise qui déciderait de s'engager en faveur du coton équitable ?

Il est primordial que cet achat en coton équitable fasse partie d'un engagement plus global de la Direction de l'entreprise dans le Développement Durable. Chaque maillon de l'entreprise doit être impliqué : de la Direction aux collaborateurs qui porteront les vêtements. Au lancement de l'opération, La Poste avait notamment financé un voyage de 2 factrices au Mali à la rencontre des producteurs de coton.

Des produits en coton équitable adaptés aux professionnels

Une offre d'articles promotionnels : Personnalisez vos manifestations et faites connaître vos actions !

Une offre de vêtements et accessoires promotionnels personnalisables en coton équitable : T-shirts, sweat-shirts, sacs, casquettes, cabas, etc.

© Botanic®

Sac cabas en coton équitable proposé par Botanic à leurs clients

© Monsieur Poulet

T-shirt personnalisé en coton biologique et équitable du festival Solidays
(fournisseur : Monsieur Poulet)

© Tudo Bom

Sweat-shirt en coton biologique et équitable de HEC Paris
(fournisseur : Ethishirt)

Articles promotionnels : ils montrent l'exemple

Conseil Général de Meurthe et Moselle : 3 000 T-shirts promotionnels en coton équitable et biologique ont été achetés à l'attention de collégiens pour les olympiades des collèges.

Conseil Régional Rhône-Alpes : Entre 2009 et 2013, la région commande plusieurs milliers T-Shirts, casquettes et sacs en coton équitable pour des événements sportifs, solidaires ou culturels. 15 000 T-shirts seront commandés en 2012.

Festival Rockcorps : 35 000 T-shirts en coton équitable et biologique ont été achetés pour équiper les volontaires et le staff en 2011.

L'Occitane : En 2011, l'entreprise a acheté 1000 T-shirts en coton équitable et biologique pour promouvoir sa marque.

Et aussi : **Thalys, Alter Eco, Sciences Po, la Nocturne du Louvre, Odyssea, etc.**

Témoignage

Rachid Sifany
Chef du Bureau de l'Habillement,
Ville de Paris

Pourquoi ce choix de la ville de Paris de développer des achats en coton équitable ?

En 2007, la Mairie de Paris a décidé de mettre en place un Agenda 21 et d'intégrer les critères du développement durable dans ses procédures d'achats : le Bureau de l'Habillement a proposé un projet « habiller les agents de la ville avec du coton équitable », qui a été retenu parmi 37 autres. Nous avons voulu marquer le coup en étant la 1ere collectivité en France à acheter des vêtements de travail en coton équitable et montrer que c'était possible ! Un premier marché a ainsi été passé en 2008 pour les vêtements des éboueurs et des conducteurs de bennes.

Quelles conditions ont du être réunies pour que ce marché aboutisse ? Quel a été le temps de préparation nécessaire ?

Avant de lancer le premier appel d'offres, nous avons préparé ce marché pendant 2 ans. Nous nous sommes assurés que les vêtements en coton équitable répondaient bien aux performances techniques (résistance aux déchirures, sécurité, etc.) ainsi qu'aux impératifs d'hygiène et d'identification. Les garanties apportées par le label Fairtrade Max Havelaar permettent de s'assurer qu'un prix équitable est effectivement versé aux producteurs de coton et vérifie le respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail aux différentes étapes de la transformation de la fibre (filature, tissage, teinturerie). Nous avons également travaillé avec des fournisseurs qui ont mis en place une démarche RSE et qui pour la plupart ont suivi le programme « Fibre citoyenne » de Yamana. Enfin, je me suis rendu au Mali pour me rendre compte des conditions de production sur le terrain. Nous nous sommes également assurés de la sécurité des approvisionnements, et avons effectué une étude de coûts par rapport à un coton conventionnel. L'appel d'offres a été lancé au niveau européen pour garantir le plus grand nombre de réponses.

Quelles suites envisagez-vous de donner à cette démarche ? Quels sont les bénéfices d'une telle politique d'achat pour votre collectivité ?

Le coton équitable fait maintenant partie intégrante de l'Agenda 21 de la ville de Paris. C'est une démarche que nous allons poursuivre au Bureau de l'Habillement tout en restant sur une collaboration Nord/Sud avec du coton équitable en provenance d'Afrique subsaharienne. Nous avons passé en 2009 un second marché de 15 000 chemises pour différentes directions de la municipalité.

Un conseil à donner à une collectivité qui déciderait de s'engager en faveur du coton équitable ?

Il faut se jeter à l'eau, s'engager dans une démarche de développement durable sans avoir de crainte ! Juridiquement cela ne pose pas de problème à condition que « le coton équitable » soit bien stipulé dans l'objet du marché et que le caractère « équitable » soit défini précisément dans l'appel d'offres. Aujourd'hui, un nombre important d'entreprises sont en mesure de répondre à ce type d'appels d'offres.

Franchissez le pas... choisissez le coton équitable !

Le commerce équitable...

- Intègre les 3 piliers du développement durable (économique, social et environnemental). L'achat de coton équitable est une pratique qui s'inscrit pleinement dans une démarche responsable et durable.
- Repose sur des garanties fiables et exigeantes. Vous contribuez à la lutte contre la pauvreté au sein d'un système qui prouve son efficacité.
- Propose des produits de qualité.
- Répond aux aspirations des citoyens. 78 % des Français se sentent proches des valeurs du commerce équitable[1].

Acheteurs privés : Développez votre démarche RSE

Concrétisez votre politique d'achats responsables

70 % des responsables achats considèrent comme une priorité la mise en place d'une politique d'achats responsables, pourtant seules 17 % des entreprises ont entamé une telle démarche[2]. Acheter des articles en coton équitable est une excellente façon de donner corps à votre stratégie d'achats responsables.

Motivez et impliquez vos salariés

Pour 84 % des salariés, une entreprise qui achète des produits équitables est une entreprise qui renvoie des valeurs positives et 77 % d'entre eux sont fiers d'y travailler[3].

Comment identifier l'offre de produits en coton équitable ?

> Des ressources en ligne, régulièrement actualisées, présentent les entreprises fournisseurs de produits en coton équitable :

Max Havelaar France : www.maxhavelaarfrance.org

L'UGAP : Cette centrale d'achat soumise au code des marchés publics propose dans son catalogue des vêtements de travail (blousons et pantalons) en coton équitable et biologique : www.ugap.fr

La Vitrine du Commerce Equitable (PFCE) : www.vitrine.commercequitable.org

Ofretic (Région Rhône-Alpes) : www.ofretic.com

> Des organisations peuvent vous orienter et vous accompagner dans vos démarches d'achats équitables :

La Plate-Forme pour le Commerce Equitable : plate-forme@commercequitable.org
Equi'Sol : communication@equisol.org
Max Havelaar France : info@maxhavelaarfrance.org

Acheteurs publics : vos achats au service du développement durable

Innovez dans un cadre règlementaire favorable

Les textes incitent aujourd'hui les acteurs publics à prendre en compte les objectifs du développement durable et leur permettant de mettre en place des démarches d'achats responsables : Code des Marchés Publics, Charte constitutionnelle de l'environnement, circulaire du Premier Ministre de février 2009 relative à l'état exemplaire, Stratégie Nationale de Développement Durable et Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables, etc.

Donnez corps aux engagements de développement durable de vos territoires

Agendas 21, plans climats, délibérations spécifiques, etc. L'achat d'articles en coton équitable permet de traduire en actes concrets ces engagements et constitue une valeur d'exemple pour tous les acteurs du territoire.

Soyez acteur de développement économique en structurant les filières

En tant qu'opérateur économique, votre collectivité joue un rôle primordial dans le renforcement et le développement de filières responsables telles que le coton équitable.

Sensibilisez, informez et formez vos agents et vos citoyens

Vous contribuez ainsi à changer les comportements en faveur de modes de production et de consommation plus durables, à une large échelle.

1 IPSOS-PFCE 2008.
2 Observatoire des Achats Responsables, www.obsar.asso.fr. 2011.
3 Etude « L'Achat équitable sur le lieu de travail », Max Havelaar France, 2009

Labels et garanties de commerce équitable

Le commerce équitable repose sur des systèmes de garanties permettant d'assurer que les pratiques des opérateurs sont conformes aux valeurs et principes de la démarche de commerce équitable. Ces principes sont inscrits dans un cahier des charges ou un référentiel. La vérification de la conformité est réalisée par des auditeurs indépendants.

Ce que garantissent les labels de commerce équitable

Critères économiques : paiement d'un prix juste aux producteurs, versement d'une prime pour projets collectifs, préfinancement des récoltes, engagement durable des acheteurs, traçabilité.

Critères sociaux : respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail relatives au temps de travail, au travail forcé, à la liberté syndicale, à l'égalité, aux salaires minima, à l'élimination du travail des enfants, à la sécurité et santé des travailleurs et octroi de bénéfices sociaux complémentaires.

Critères environnementaux : réduction des impacts environnementaux, gestion durable des ressources naturelles (sols, énergies, eau), protection de la biodiversité, interdiction de substances dangereuses, interdiction des OGM.

Critères d'autonomie et de gouvernance des Organisations de Producteurs : organisation collective des producteurs, accessibilité aux producteurs et travailleurs marginalisés, renforcement des capacités des producteurs, prise de décision démocratique et gestion transparente des organisations.

Les principaux labels et systèmes de garanties que vous pouvez rencontrer :

FAIRTRADE MAX HAVELAAR garantit que les produits labellisés respectent les critères du commerce équitable. Flo-Cert, accrédité ISO65, est en charge de l'inspection et de la certification des organisations de producteurs et des opérateurs commerciaux. www.maxhavelaarfrance.com

ÉCOCERT EQUITABLE garantit des produits agro-alimentaires, cosmétiques et textiles. Ce label s'adresse à des produits à la fois biologiques et équitables. www.ecocert.fr/equitable

BIO EQUITABLE est une marque collective présente sur les produits des entreprises membres de l'association Bio Partenaire. Les produits sont conformes à la garantie Ecocert Equitable (ci-dessus). www.biopartenaire.com

WFTO attribue sa garantie à des organisations spécialisées de commerce équitable. www.wfto.com

Pour tout savoir sur les labels de commerce équitable : Le « Guide des labels de commerce équitable – Edition 2011 » (PFCE) analyse et compare les cahiers des charges et les modes de contrôle de 8 labels de commerce équitable. Téléchargeable sur : www.commercequitable.org).

Quelques démarches complémentaires :
Il est possible d'assortir d'autres démarches complémentaires à la garantie commerce équitable : certification biologique, travail de confection réalisé dans des entreprises socialement responsables, etc. Yamana/Fibre Citoyenne, Fair Wear Foundation, GOTS (etc.) font partie de ces initiatives.

Ressources pour les acheteurs publics

- **Guide sur les achats publics issus du commerce équitable,** Observatoire économique de l'achat public, à paraître en 2012.
- **Pratiques de l'achat durable**, Editions Weka, 2010 (Commande possible sur : www.weka.fr)
- **Guide de campagne Territoires de Commerce Equitable**, (Téléchargeable sur : www.commercequitable.org)
- **Intégrer le développement durable dans les achats de textile**, Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable, 2008 (Téléchargeable sur : www.commercequitable.org)
- **Guide de l'achat public équitable**, ARF-PFCE, 2007 (Téléchargeable sur : www.commercequitable.org)

La campagne Territoires de Commerce Equitable : Cette campagne reconnaît les collectivités engagées en faveur du commerce équitable et leur propose un accompagnement dans la mise en place d'une politique d'achats responsables et équitables (formations, mise à disposition de cahiers des charges, échanges d'expérience, accompagnement individualisé…). > www.territoires-ce.fr

La présente publication a été élaborée avec le soutien de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement et du Crédit Coopératif.

Réalisée par : Plate-Forme pour le Commerce Equitable . 61, rue de la Chapelle, 75018 PARIS . Tel : 01 42 09 05 53 .Contact : plate-forme@commercequitable.org / Photos : Copyright Max Havelaar France, ADM / Maquette : www.emilieroudier.com

Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la PFCE et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.